



FICHE D'ADHÉSION 2018-2019

Ping Pong Venelles

www.venelles-ping.com

Nom : Prénom :
Né(e) le : Nationalité :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Mail :
Droit à l'image : J'accepte que mon image puisse être diffusée sur internet (Site web, Facebook) : Oui Non

Pour l'inscription d'un mineur :

Coordonnées du responsable légal / Personne à contacter en cas d'accident :

Nom : Prénom :
Téléphone : Mail :
Allergie / Problème de santé : N° de carte Collégien de Provence :

Tarifs et options :

- LOISIR
OU
 COMPÉTITION (Par équipe)
+
 CRITÉRIUM FÉDÉRAL
+
 MAILLOT DU CLUB : 20 €
(Obligatoire pour la compétition)

Catégories	Date de naissance	Loisir*	Compétition	Critérium
Séniors	2000 et avant	105 €	145 €	+35 €
Juniors	2001 - 2003	100 €	140 €	+20 €
Cadets	2004 - 2005	100 €	115 €	+20 €
Minimes	2006 - 2007	100 €	115 €	+20 €
Benjamins	2008 - 2009	100 €	115 €	Gratuit

*Je souhaite participer à : - Un entraînement dirigé par semaine : +30 €
(Uniquement adulte) - Deux entraînement dirigés par semaine : +50 €

Partie réservée aux compétiteurs :

- JE SOUHAITE ÊTRE TITULAIRE DANS UNE ÉQUIPE
(Disponibilité pour les 14 journées de championnat) JE NE SOUHAITE PAS PARTICIPER À TOUTES
LES RENCONTRES
(Disponibilité pour 4 rencontres par phase minimum)

Adhésion : €
Critérium : €
Maillot : €

Montant total à payer : €

Signature :
(Parents pour mineurs)

Documents à fournir :

- Fiche d'adhésion
- Certificat médical
- Règlement de la cotisation
(à l'ordre du « Ping Pong Venelles »)

PARTIE RÉSERVÉE AU CLUB

Nouvel adhérent Renouvellement

Certificat médical Date du dernier certificat : Questionnaire de santé

Réduction Collégien

Chèques Espèces

Maillot : Oui Non

Montant : €

Montant : €

Taille :

Fait le :/...../.....

LOISIR – COMPÉTITION

La licence loisir permet d'accéder à la salle de tennis de table pour s'entraîner, ainsi que de bénéficier des avantages FFTT. La licence compétition permet la participation à diverses compétitions : par équipe, tournois officiels et critérium fédéral (droits d'inscription en sus).

CRITÉRIUM FÉDÉRAL

Le critérium fédéral désigne l'ensemble des compétitions individuelles organisées par la FFTT. Elles se déroulent au niveau national (Critérium national), régional, et départemental.

CERTIFICAT MÉDICAL – QUESTIONNAIRE DE SANTE

Les risques couverts par l'assurance de la licence sont à votre disposition au club. Vous avez la possibilité de souscrire à titre personnel une assurance complémentaire. Si votre précédent certificat médical date de moins de 3 ans, vous pouvez remplir un questionnaire de santé (disponible au club) qui s'y substituera.

ENTRAÎNEMENTS : COMPÉTITION – LOISIR

Catégories	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Nationale	19H30 - 21H30	19H30 - 21H30*	19H - 21H		
Régionale					
Départementale		19H30 - 21H30**	17H30 - 19H	17H - 21 H	9H - 10H30
Loisirs	17H30 - 19H30	-	21H - 22H30		

*Salle Castel (Aix)

** Salle de Luynes

Entraînements dirigés

Entraînements Libres

Les entraînements du lundi, jeudi et vendredi ont lieu à l'ALSH, ceux du samedi ont lieu au gymnase Nelson Mandela.

ENTRAÎNEMENTS : JEUNES

Catégories	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Élite	19H30 - 21H30		19H30 - 21H30	17H - 21 H
Confirmé		15H30 - 18H30		
Débutant	-	17H - 18H30	-	-

Les entraînements du lundi, jeudi et vendredi ont lieu à l'ALSH, ceux du mercredi (jeunes) ont lieu au gymnase Nelson Mandela.

Nous rappelons qu'il est toléré aux adultes de venir jouer le Mercredi après-midi à condition qu'ils ne gênent pas le bon déroulement des entraînements (A l'appréciation des entraîneurs du Mercredi après-midi). Sinon, tout joueur peut venir s'entraîner librement à n'importe quel créneau aux horaires d'entraînements.

RÉDUCTION – « COLLÉGIEN DE PROVENCE »

Les collégiens des Bouches-du-Rhône ont droit à une réduction sur la fiche d'inscription grâce à la carte Collégien de Provence. Afin de pouvoir y accéder, il convient d'indiquer lors de l'inscription le numéro de la carte Collégien de Provence et la date de naissance.

Pour obtenir cette carte, dès la rentrée 2018, il suffira d'aller sur le site du Conseil Départemental <https://www.departement13.fr/>